Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212200059-20260611-202606046-DE

Belle Isle EN TERRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	**4 juin 2026**
DATE D'AFFICHAGE	**4 juin 2026**
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	14
PROCURATIONS	1
VOTANTS	15

L'an deux mille vingt-six, le onze juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BELLE-ISLE-EN-TERRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François LE MARREC, Maire.

Présents : Monsieur François LE MARREC, maire, Madame Amandine TREMEL, Madame Yvette BAZARD adjointes, Monsieur Bernard BROUDER, Monsieur Eric FRANCIOSI adjoints, Monsieur Christian PERNES, Madame Muriel LASPOUGEAS, Monsieur Guy CONNAN, Madame Nolwenn MARTIN, Madame Jade GRARD, Madame Leigh BARRET, Monsieur Erwan VALLEE, Monsieur Emmanuel LUTTON, Madame Stéphanie BLAIZE

Procuration : Monsieur Jacques RIOU à Monsieur Guy CONNAN

Secrétaire de Séance : Madame Yvette BAZARD

N° 2026-06-046

Budget Commune 2026 – Décision modificative n°1

Le Budget Primitif a été adopté par le Conseil Municipal, lors de la séance du 5 mars 2026.

Une décision modificative est nécessaire suite à la cession à l'euro symbolique, de la maison Cadoret à Guingamp Habitat. Cette cession est assimilée à une subvention, il faut donc sortir ce bien de l'actif de la commune.

DEPENSES	INVESTISSEMENT	BP 2026	DM 1	Total BP + DM
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
204412	Subvention d'équipement versée en nature	- €	31 431,01 €	31 431,01 €

RECETTES	INVESTISSEMENT	BP 2026	DM 1	Total BP + DM
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
2138	Autres constructions	- €	31 431,01 €	31 431,01 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, adoptent la décision modificative n°1 du budget commune,

POUR COPIE CONFORME

Le Secrétaire de séance,

Yvette BAZARD

Le Maire

François LE MARREC

MAIRIE DE BELLE-ISLE-en-TERRE (Côtes-d'Armor)